

Province de Québec
Municipalité de Pierreville

Procès-verbal de la *séance RÉGULIÈRE* du conseil municipal de Pierreville, tenue le *lundi 13 juillet 2015* à *19h30* à l'hôtel de ville, au 26, rue Ally à Pierreville.

SONT PRÉSENTS :

Mesdames les conseillères Denise Descôteaux, Mélanie Provencher, Julie Gagnon et messieurs les conseillers Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle sous la présidence de monsieur André Descôteaux, maire, formant le quorum du conseil.

Est également présente madame Lyne Boisvert, *directrice générale*, agissant à titre de secrétaire d'assemblée.

01. MOMENT DE RECUEILLEMENT

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2015-07-157

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour de la présente séance soit adopté, tel que présenté, tout en laissant le varia ouvert.

01. Moment de recueillement ;
02. Adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 8 juin 2015 ;
04. Adoption des comptes payés et à payer ;
05. Dépôt du rapport financier de la Municipalité de Pierreville ;
06. Période de questions ;
07. Programme de revitalisation – Autorisation de paiement ;
08. Adoption du règlement 134-2015 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de modifier la marge de recul latérale dans la zone V-02 ;
09. Avis de motion – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de remplacer le contenu de l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires ;
10. Adoption du règlement 135-2015 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de remplacer le contenu de l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires ;
11. Fixation d'une date pour l'assemblée publique de consultation – Règlement 135-2015 ;
12. Trottoirs, rue Maurault – Demande de soumissions ;
13. Lignage des rues et des stationnements – Approbation et autorisation des travaux ;
14. Avis de motion – Règlement de délégation de pouvoir autoriser certaines dépenses ainsi que le paiement de certaines dépenses ;
15. Logiciel informatique Sygem – Infotech – Banque d'heures de formation ;
16. Formation espace clos – Autorisation de participation ;
17. Programme Carrière-Été – Personnel horticulture – Engagement d'un étudiant ;
18. Achat de fleurs – Parc Lafrenière ;
19. Aménagement du bord de l'eau – Autorisation d'achat d'une buvette et de bancs – Parc Lafrenière ;
20. Régie d'incendie – Demande de subvention PIQM, volet 5.1 ;
21. Proclamation des journées de la culture ;
22. Régie de gestion des matières résiduelles du Bas Saint-François – Décision du conseil municipal concernant la formation d'un sous-comité ;
23. Décharge Laforce – Transmission à la MRC de Nicolet-Yamaska ;
24. Demande d'agrandissement de la terrasse – Restaurant Le Bistro Saint-Thomas, rue Georges ;
25. Varia ;
26. Documents déposés ;
27. Rapport des rencontres des élus durant le mois ;
28. Période de questions ;
29. Levée de l'assemblée.

03. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 8 JUIN 2015

Chacun des membres du conseil ayant reçu une copie du procès-verbal de la *séance régulière* du *8 juin 2015*, la secrétaire d'assemblée est dispensée d'en faire la lecture.

2015-07-158

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'approuver le procès-verbal de la *séance régulière* du 8 juin 2015 et d'en autoriser la signature.

04. ADOPTION DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER

CONSIDÉRANT que les membres de ce conseil ont pris connaissance de la liste des comptes au 10 juillet 2015 ;

2015-07-159

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de prendre acte du certificat de la secrétaire / réceptionniste à l'égard de la disponibilité des fonds, tels que reproduits ci-après :

Je, soussignée, *Isabelle Tougas*, secrétaire / réceptionniste pour la Municipalité de Pierreville, certifie qu'il y a des fonds disponibles au budget de l'exercice financier 2015.

Isabelle Tougas

Secrétaire / réceptionniste

Déboursés directs

1	4937	Ministre des finances - Services de la Sûreté du Qc. 2015	78 190,00 \$
2	4938	Chapiteaux Centre du Qc. - Fête Nationale 2015	1 759,40 \$
3	4939	OMHP - Différence de la quote part	189,00 \$
4	4940	Construction JC Gill inc. - Construction du Gazébo Parc Lafrenière	11 147,97 \$
5	4941	Autous Bélisle inc. 1980 - Sortie de ski à Vallée du Parc 20 mars 2015	336,65 \$
6	4942	Vallée du Parc, Société en commandite. - Sortie de ski 20 mars 2015	901,40 \$
7	4943	David Richard/Marco Beaudry - Ligue de soccer 2015	650,00 \$
8	4944	Nicolas Précourt - 1/3 tonte de pelouse	2 666,67 \$
9	4945	Marie Pier Guévin-Michaud - Déboursé pour la Fête Nationale	4 500,00 \$
10	4946	David Richard/Marco Beaudry - équipe Bantham de plus Ligue de soccer 2015	160,00 \$
11	4947	Services Techniques Simon Deschênes - Services de son et jeux gonflables	2 586,94 \$
12	4948	Comité des loisirs de Saint-François - 1/3 versements camp de jour	4 250,00 \$
Sous-total des factures déjà payées			107 338,03 \$

Kilométrage, dépenses payées avec salaire

1		Lyne Boisvert -	
2		Guytaine Courchesne -	
3		Isabelle Tougas - Déplacement de juin	7,00 \$
4		Lyne Bertrand -	
5		Guy Descheneaux -	
6		Sylvain Bardier - Cellulaire de mai	50,00 \$
7		Richard Fontaine - Cellulaire de juin	50,00 \$
8		Éric Traversy - Cellulaire de juin et bottes de travail	182,73 \$
9		François Roy -	- \$
Sous-total des factures déjà payées			289,73 \$

Prélèvements automatiques

1		Bell Canada - Juin	1 701,23 \$
2		Cogeco cable - Internet Notre-Dame, juin-juillet	126,36 \$
3		Hydro-Québec - juin	5 818,79 \$
4		Ministre du revenu du Québec - Remise D.A.S. mai	8 181,10 \$
5		MRC Nicolet-Yamaska - 3e quote part - permis SQ	53 380,05 \$
6		Receveur général du Canada - Remise D.A.S. mai	3 415,36 \$
7		RREMQ - Fond de retraite remise de mai	3 696,60 \$
8		Sogetel - Internet bibliothèque juin	18,34 \$

9		Télus Mobilité - mai-juin	119,00 \$
10		Visa Desjardins - Réunion	162,34 \$
Sous-total des factures déjà payées			76 619,17 \$

Fournisseurs

1	4949	Béton Trio inc. - 16 blocs de béton 2x2x4	459,90 \$
2	4950	Garage Pierre Dufresne - Pneu de trailer 225/75R15	129,99 \$
3	4951	Martech - Panneau pont, interdit de stationner, descente de bateau etc...	486,06 \$
4	4952	Équipements Raydan - Plaque vibrante pour trottoir Parc Lafrenière	100,09 \$
5	4953	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation juin	44,00 \$
6	4954	Buropro - Lecture photocopieur	246,00 \$
7	4955	RTL excavation inc. - Transport de gravier pour réparation de pont	382,65 \$
8	4956	Succession Maurice Desrosiers - tête de puisard 300mm femelle	327,68 \$
9	4957	Société Saint-Jean Baptiste - achat d'équipement et décorations pour la Saint-Jean Baptiste.	248,00 \$
10	4958	Société Saint-Jean Baptiste - achat d'équipement et décorations pour la Saint-Jean Baptiste.	62,00 \$
11	4959	Ministre des finances - Régie des Alcools - permis pour tournoi de soccer	430,00 \$
12	4960	Groupe Ventco 2000 - Nettoyage des conduites d'aérations	1 609,65 \$
13	4961	Le Groupe Sport Inter-Plus - Peintures en aérosol pour terrain de soccer	372,34 \$
14	4962	Descôteaux André - Déplacements de juin MRC	162,00 \$
15	4963	Boisvert Lyne - Déplacement Auditeurs	198,75 \$
16	4964	Boisvert Lyne - Déplacement Vigilis (Assurance collective)	625,29 \$
17	4965	Mégaburo - Fournitures de bureau	103,09 \$
18	4966	Régie d'incendie Pierreville - Visite de prévention	1 900,11 \$
19	4967	Les éditions juridiques FD inc. - Permis de réparation	162,10 \$
20	4968	Infotech - Compte de taxes	454,15 \$
21	4969	Infotech - Déplacement pour formation	301,26 \$
22	4970	Garage Pierre Dufresne - Réparation de crevaison	30,99 \$
23	4971	Patrick Morin - Lubrifiant	19,49 \$
24	4972	Voiturex International inc. - Location de 2 voitures	321,93 \$
25	4973	Patrick Morin - Piles AA pour HV	19,53 \$
26	4974	Dépanneur Beau-Soir - Diesel tracteur	43,00 \$
27	4975	Atelier d'usinage Joyal S.E.N.C.	155,22 \$
28	4976	9253-4015 Québec inc. David Bailey - Fauchage des fossés printemps 2015	6 714,54 \$
29	4977	Carrière PCM - Gravier (16.39t x 0 3/4") (30.96t x 0 1/4") (16.09t x 4"-8") pour réparation de pont	687,56 \$
30	4978	Comité des loisirs de Saint-François du Lac - 2/3 quote part camp de jour	3 400,00 \$
31	4979	Dépanneur Pierreville - Essence juin	271,19 \$
32	4980	Dépanneur Beau-Soir - Essence - Diesel juin	533,51 \$
33	4981	Équipements Raydan - Huile pr soufflante, lame diamant 14", ressort + réparation carburateur, rotocult.	456,40 \$
34	4982	Fonds d'information sur le territoire - Avis de mutation mai	52,00 \$
35	4983	Ferme Jean-Yves Gamelin - 21 Géraniums	70,00 \$
36	4984	Groupe Info Plus inc. - Réparation du poste informatique de Isabelle	97,67 \$
37	4985	L'Annonceur - Salles Municipales ND + biblio, Fête Nationale	988,78 \$
38	4986	Laboratoire d'analyses S.M. inc - Analyses d'eau des étangs	242,26 \$
39	4987	Marcel Lavoie - Déplacement assemblée annuelle réseau Biblio Yamachiche	73,50 \$
40	4988	Luc Biron Entretien paysager - Taillage de haie de cèdre	220,00 \$
41	4989	Martech - Poteau 10' + Manchon 4', panneau TRV-2MOD 30x90x.064	1 064,66 \$
42	4990	Mégaburo - Cartouche laser Lexmark, dégrafeuse	202,25 \$
43	4991	Municipalité de St-François-du-Lac - Arrosage des mouches noires	18 838,73 \$
44	4992	Normand Bardier - Transport de gravier 0 3/4" pour ponceaux	382,78 \$
45	4993	Patrick Morin - Silicone, peinture à plancher, rateaux, clou 12"	497,93 \$
46	4994	Pavage 132 - Rapièçage	16 466,72 \$
47	4995	Régie des déchets de Bécancour - 7/9 quote part mat. Résid. & recyc.	5 343,75 \$
48	4996	Régie des déchets du Bas Saint-François - 7e quote part et service de conteneur	9 332,31 \$
49	4997	Régie d'incendie Pierreville - 256 rang De L'Ile, 14 chemin Landry, mini tornade	3 196,05 \$
50	4998	Remorquage P. Verville - Transport de quai et passerelle de ND à Pville	137,97 \$
51	4999	RTL excavation inc. - Nettoyage de fossé - Roger Guay	183,96 \$
52	5000	Métro Rouillard - Eau Eska	65,63 \$
53	5001	Spectech - Feux d'artifice Fête Nationale, module de scène,	3 834,42 \$

		sonorisation	
54	5002	St-Pierre Sports de Sorel inc. - Chandails, dossards, ballons, tableau, filet, sifflet	1 894,97 \$
55	5003	Therrien Couture Avocat - Décret de regroupement, emprunt aqueduc égout,	4 141,40 \$
56	5004	Stéphane Traversy - Castors	375,00 \$
57	5005	William Houde - Semences à gazon et engrais	213,47 \$
58	5006	Consultation J.Lebel enr. - Vérification d'amiante dans salle ND et Biblio	2 988,20 \$
59	5007	Apsam - 4 formations en espaces clos	743,56 \$
Sous-total des factures à payer			93 106,44 \$

Total des factures du mois	277 353,37 \$
-----------------------------------	----------------------

05. DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER de la Municipalité de Pierreville

Les états financiers pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2014 pour la Municipalité de Pierreville sont déposées à la table du conseil par Madame Lyne Boisvert, directrice générale, tels que préparés par la firme Roy, Desrochers, Lambert, s.e.n.c.r.l. de Victoriaville.

Le rapport financier démontre un excédent de fonctionnement de l'exercice de 764 665\$.

L'excédent de fonctionnement non affecté de la municipalité au 31 décembre 2014 est de 1 512 275\$, tandis que l'excédent de fonctionnement affecté de la municipalité est de 668 977\$ et les réserves financières et fonds réservés sont de 58 587\$.

06. PÉRIODE DE QUESTIONS

La première période de questions débute à 19h54 et se termine à 20h27.

07. PROGRAMME DE REVITALISATION – Autorisation de paiement

CONSIDÉRANT le règlement #080-2008 portant sur l'établissement d'un programme de revitalisation ;

CONSIDÉRANT que des résidences ont été construites sur notre territoire en 2014 ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-07-161

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser le paiement de 4 000\$ aux nouveaux propriétaires qui ont procédé à la construction d'une nouvelle résidence, à savoir :

Matricule : 5803 50 5868
Matricule : 5608 51 1090

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Crédit taxes résidentielles » 02 629 00 992

08. ADOPTION DU RÈGLEMENT 134-2015 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de modifier la marge de recul latérale dans la zone V-02

CONSIDÉRANT qu'il est devenu nécessaire de procéder à la modification de notre règlement de zonage #060-2006 ;

CONSIDÉRANT que pour régulariser la situation de plusieurs propriétés, il est devenu nécessaire de modifier la marge de recul latérale dans la zone V-02 ;

CONSIDÉRANT que l'entièreté de la zone V-02 se retrouve dans la zone inondable de récurrence 0-20 ans ;

CONSIDÉRANT qu'aucune nouvelle implantation de bâtiment principal n'est permise en zone inondable de récurrence 0-20 ans ;

CONSIDÉRANT qu'une modification de la marge latérale de la zone V-02 n'aura aucun impact sur de nouvelle implantation de bâtiment principal ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance régulière du 11 mai 2015, par le conseiller Marcel Lavoie ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-07-162

Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par la conseillère *Denise Descôteaux*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que le « *RÈGLEMENT 134-2015 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de modifier la marge de recul latérale dans la zone V-02* » soit et est adopté.

09. AVIS DE MOTION – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de remplacer le contenu de l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires

2015-07-163

AVIS DE MOTION est donné par le conseiller *Michel Bélisle* à l'effet qu'à une séance du présent conseil sera présenté pour adoption, un règlement pour modifier le règlement de zonage 060-2006 afin de remplacer le contenu de l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires.

10. ADOPTION DU RÈGLEMENT 135-2015 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de remplacer le contenu de l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires (premier projet)

CONSIDÉRANT qu'il est devenu nécessaire de procéder à la modification de notre règlement de zonage 060-2006;

CONSIDÉRANT qu'il faut modifier la localisation d'une construction d'un bâtiment accessoire dans la zone A-11 et V-01;

CONSIDÉRANT qu'un avis de motion a été régulièrement donné lors de la séance du 13 juillet 2015;

EN CONSÉQUENCE,

2015-07-164

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter le premier projet de règlement portant le titre de « *Règlement 135-2015 – Règlement modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de remplacer le contenu de l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires* ».

11. FIXATION D'UNE DATE POUR L'ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION – Règlement 135-2015

CONSIDÉRANT le premier projet de règlement 135-2015 modifiant le règlement de zonage 060-2006 afin de remplacer le contenu de l'article 28 sur l'implantation des constructions accessoires, adopté lors de la séance du 13 juillet 2015 ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, conformément à la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* de fixer une assemblée publique de consultation ;

2015-07-165
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, qu'une assemblée publique de consultation soit tenue le mardi 18 août 2015 à 18h30, à la salle du conseil municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QU'au cours de cette assemblée, le maire ou en son absence, la personne qu'il désignera, expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes désirant s'exprimer.

12. TROTTOIRS, RUE MAURULT – Demande de soumissions

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire procéder à la réfection de deux (2) parties de trottoirs de la rue Maurault ;

2015-07-166
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de demander des soumissions par le système électronique *SE@O* pour des travaux de réfection de deux (2) parties des trottoirs de la rue Maurault, à savoir :

Du 25 au 115, rue Maurault
Du 48 au 114, rue Maurault

QUE les soumissions scellées portant la mention « *Ref – Trottoirs- 2015* » devront être parvenues avant le *mardi 4 août 2015 à 11h00* au bureau municipal, situé au 26, rue Ally à Pierreville, pour y être ouvertes publiquement ;

QUE les soumissions devront être présentées sur le formulaire prévu à cet effet par la municipalité. La validité du cautionnement est de soixante (60) jours ;

QUE les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement ou d'un chèque visé au montant égal à 10% de la soumission, en plus d'une copie de la police d'assurance responsabilité d'une valeur minimale de 1 000 000\$;

QUE le délai pour l'exécution des travaux est jusqu'au 28 août;

QUE la prise en considération aura lieu lors de la séance spéciale du jeudi 6 août à 17h30 à l'Hôtel de ville, situé au 26, rue Ally à Pierreville ;

QUE la Municipalité de Pierreville s'engage à n'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucun frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

13. LIGNAGE DES RUES ET DES STATIONNEMENTS– Approbation et autorisation des travaux

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder à l'entretien du lignage des voies de circulation considérées comme étant prioritaire dans notre municipalité ;

CONSIDÉRANT que nous devons repeindre les lignes des stationnements sur le territoire de notre municipalité ;

2015-07-167
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la dépense pour \pm 20 kilomètres de route, pour un montant de \pm 3 680\$ (taxes en sus) à *LIGNES MASKA* ;

D'AUTORISER la dépense de 3 625\$ (taxes en sus) à *ENTREPRISES LES DEUX RIVES* afin de repeindre tous les stationnements de la municipalité ;

QUE le lignage sera approuvé par l'inspecteur, Monsieur Guy Descheneaux.

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Lignage des rues » 02 355 00 639

14. AVIS DE MOTION – Règlement de délégation de pouvoir autoriser certaines dépenses ainsi que le paiement de certaines dépenses

2015-07-168

AVIS DE MOTION est donné par la conseillère *Julie Gagnon* à l'effet qu'à une séance ultérieure du présent conseil sera présenté pour adoption un règlement de délégation de pouvoir autoriser certaines dépenses ainsi que le paiement de certaines dépenses.

15. LOGICIEL INFORMATIQUE SYGEM – Infotech – Banque d'heures de formation

CONSIDÉRANT la résolution 2015-02-031 qui autorise l'achat d'un nouveau système informatique ;

2015-07-169

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*

Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser l'achat d'une banque de 28 heures de formation Sygem, au coût de 1 960\$ (taxes en sus),

Afin de donner application à cette résolution, des crédits sont disponibles au poste budgétaire suivant : « Contrat entretien logiciels informatique » 02 130 00 414

16. FORMATION ESPACE CLOS – Autorisation de participation

CONSIDÉRANT la résolution 2015-03-055 qui autorise la participation des employés de voirie à la formation de sécurité dans les espaces clos ;

CONSIDÉRANT que lors des travaux dans les espaces clos, il est obligatoire que deux (2) employés soient présents afin de s'assurer de la sécurité ;

CONSIDÉRANT que l'hiver, nos employés de voirie saisonniers ne travaillent pas et qu'en cas de besoin nous devons avoir une personne supplémentaire formée ;

2015-07-170

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

Appuyé par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la participation de Monsieur François Roy à la formation de sécurité sur les espaces clos qui s'est tenue à Drummondville et ce, au coût de 179.10\$ (taxes en sus) ;

QUE les frais de déplacement et de restauration seront remboursés avec pièces justificatives.

17. PROGRAMME CARRIÈRE-ÉTÉ – Personnel horticulture – Engagement d’un étudiant

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville désire embaucher une personne responsable pouvant s’occuper de l’entretien des plates-bandes et de l’aménagement des parcs et autres tâches connexes;

CONSIDÉRANT que l’embauche de Monsieur Jairo Gamelin a eu lieu le 29 juin dernier dans le cadre du Programme Carrière-Été;

2015-07-171
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers présents, d’entériner l’embauche de Monsieur Jairo Gamelin, au taux horaire de 12.50\$/heure ;

QUE le nombre d’heures de travail par semaine sera à confirmer selon l’horaire établi ;

QUE l’employé évoluera sous la supervision de la directrice générale, Madame Lyne Boisvert et de Monsieur Guy Descheneaux, inspecteur municipal.

18. ACHAT DE FLEURS – Parc Lafrenière

CONSIDÉRANT que nous devons poursuivre l’aménagement du bord de l’eau avec les nouveaux bacs à fleurs qui sont commandés et qui arriveront sous peu ;

2015-07-172
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseillers, d’autoriser l’achat de fleurs pour un maximum de 500\$.

19. AMÉNAGEMENT DU BORD DE L’EAU – Autorisation d’achat d’une buvette et de deux (2) bancs – Parc Lafrenière –

CONSIDÉRANT la demande de certains citoyens de vouloir se désaltérer dans le Parc Lafrenière de la rue Ally ;

CONSIDÉRANT qu’il manque de bancs pour les usagers du jeu d’eau ;

2015-07-173
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Julie Gagnon*
Appuyée par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l’unanimité des conseiller, d’autoriser l’achat d’une buvette qui sera installée à l’extérieure des toilettes publiques au coût de 425\$ (taxes en sus) et commandée chez *EMCO corporation* ;

D’AUTORISER également l’achat de deux (2) bancs qui seront installés près du jeu d’eau afin de faciliter la surveillance des parents, au coût de 327\$ (taxes en sus), en plus des frais d’ancrage de 54\$ (taxes en sus) et du frais de livraison de 75\$ et commandés chez *TESSIER RÉCRÉO PARC*.

20. RÉGIE D'INCENDIE – Demande de subvention PIQM, volet 5.1

CONSIDÉRANT le manque d'espace dans notre caserne existante;

CONSIDÉRANT notre taux de taxe élevé dans notre municipalité;

CONSIDÉRANT que nous devons mettre en priorité la rénovation de nos égouts et aqueduc;

CONSIDÉRANT que nous devons mettre aux normes les fosses septiques en milieu rural;

CONSIDÉRANT que nous devons commander un camion pompe et une unité de commandement (dossier en cours) ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-07-174

Il est proposé par la conseillère *Denise Descôteaux*
Appuyée par le conseiller *Michel Bélisle*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de vous demander la possibilité de prendre notre demande en considération pour bénéficier d'une subvention dans le cadre du programme PIQM volet 5.1 afin de relocaliser et construire une caserne neuve ;

ÉGALEMENT comme dernier recours, nous serions quand même reconnaissants qu'une subvention venant du programme PIQM volet 5.1 puisse au moins nous aider pour l'agrandissement de notre caserne existante.

21. PROCLAMATION DES JOURNÉES DE LA CULTURE

CONSIDÉRANT que la culture constitue un des principaux facteurs d'identité de la Municipalité de Pierreville et de la qualité de vie de ses citoyens ;

CONSIDÉRANT que la culture est un élément indissociable du développement des individus et de la société ;

CONSIDÉRANT que la culture naît et s'épanouit d'abord au sein des territoires locaux ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville a déjà manifesté, dans le cadre de sa politique culturelle ou par ses interventions, sa volonté d'appuyer concrètement les initiatives qui visent l'affirmation de son identité culturelle et la participation active de ses citoyens à la vie culturelle ;

CONSIDÉRANT que le milieu culture s'est concerté afin de mettre sur pied un événement annuel, *Les Journées nationale de la culture*, visant à regrouper une multitude de manifestations culturelles sous un grand thème commun et dans l'ensemble de son territoire, en favorisant le plus grand accès aux arts, au patrimoine et à la culture ;

CONSIDÉRANT que l'événement se fonde sur une véritable préoccupation de démocratisation culturelle ;

EN CONSÉQUENCE,

2015-07-175

Il est proposé par le conseiller *Jean-Christophe Proulx*
Appuyé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, et sur la recommandation du conseil municipal ;

QUE la Municipalité de Pierreville, à l'instar de l'Assemblée nationale du Québec, proclame *Journées de la culture* le dernier vendredi de septembre et les deux (2) jours suivants de chaque année dans le but de manifester de façon tangible l'attachement qu'elle porte à la culture.

22. RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT-FRANÇOIS – Décision du conseil municipal concernant la formation d'un sous-comité

CONSIDÉRANT que certains directeurs municipaux des municipalités membres de la RGMR du Bas Saint-François, manifestent un intérêt à former et à siéger sur un sous-comité et ce, afin d'analyser les conséquences et impacts des décisions de la RGMR du Bas Saint-François ;

CONSIDÉRANT qu'il y a déjà l'existence d'un comité administrateur, formé de dix (10) élus nommés par les municipalités membres de la RGMR, ainsi que la directrice générale de la RGMR ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville appuie les décisions de son élu et des autres élus faisant partie intégrante du C.A. ;

CONSIDÉRANT qu'au dernier conseil d'administration de la RGMR, la majorité des membres n'ont pas manifesté le désir d'en faire partie, ni imposer cette tâche à la directrice-générale, madame Lise Hébert, ainsi qu'à son président, monsieur Stéphane Dionne ;

CONSIDÉRANT que les séances régulières de la RGMR sont publiques et qu'il y a une période de question ;

2015-07-176
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*
Appuyée par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents,

QUE la Municipalité de Pierreville s'oppose à la formation d'un sous-comité au sein de la RGMR du Bas Saint-François.

23. DÉCHARGE LAFORCE – Transmission à la MRC de Nicolet-Yamaska

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Pierreville se doit de transmettre une demande de nettoyage du ponceau à la MRC de Nicolet-Yamaska puisque celui-ci est sous leur compétence ;

2015-07-177
EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par le conseiller *Michel Bélisle*
Appuyé par le conseiller *Marcel Lavoie*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, d'autoriser la transmission de la demande formelle d'intervention pour les travaux d'entretien de la « décharge Laforce », pour les lots touchés 315-316-P.

24. DEMANDE D'AGRANDISSEMENT DE LA TERRASSE – Restaurant Le Bistro Saint-Thomas, rue Georges

CONSIDÉRANT la demande des propriétaires du restaurant Bistro Saint-Thomas afin d'agrandir leur terrasse sur le trottoir devant leur commerce ;

CONSIDÉRANT l'appui de certains citoyens pour cette modification en période estivale ;

CONSIDÉRANT que ce projet se veut expérimental pour l'été 2016;

CONSIDÉRANT que les infrastructures qui y seront installées seront de l'entière responsabilité des propriétaires ;

CONSIDÉRANT que la municipalité se dégage des inconvénients, incidents et/ou accidents qui pourraient en résulter et ce, suite à ces nouvelles activités ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires devront rendre les lieux sécuritaires ;

2015-07-178

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

Appuyée par la conseillère *Julie Gagnon*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, de permettre l'installation d'une terrasse sur le trottoir côté est de la rue Georges, entre le stationnement du Métro et la rue Maurault ;

QUE cette terrasse devra être en place du 15 avril au 15 octobre de l'année ;

QUE la municipalité se garde le droit, suite à des plaintes de citoyens de mettre fin à cette activité en tout temps, dans un délai de 30 jours, le tout à la charge des propriétaires.

25. VARIA

Aucun sujet n'ayant été rajouté, nous poursuivons la séance.

26. DOCUMENTS DÉPOSÉS

1. **ASSEMBLÉE NATIONALE – Député Donald Martel** - Subvention de 15 000\$ (programme PAARM) ;
2. **COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE (CPTAQ)** – Avis de conformité (dossiers 382475 et 410061) ;
3. **HYDRO QUÉBEC** – Travaux d'élagage dans notre municipalité (juillet à fin décembre) ;
4. **MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES NATURELLES** – Avis de dépôt de cadastre (dossier 1072123) ;
5. **MINISTÈRE DES TRANSPORTS** – Prise de connaissance de notre résolution 2015-03-062 (réduction de vitesse, rue Maurault) ;
6. **MUNICIPALITÉ DE BAIE DU FEBVRE** – Résolution 15-06-92 (travaux d'asphaltage, rte de la Grande Ligne) ;
7. **RÉGIE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU BAS SAINT FRANÇOIS** - Procès-verbaux du 25 mai et 22 juin, ordre du jour du 22 juin, rapport mensuel de mai (récupération, enfouissement, matières organiques) ;
8. **RÉLAIS POUR LA VIE** – Lettre de remerciements

27. RAPPORT DES RENCONTRES DES ÉLUS DURANT LE MOIS

Mesdames Denise Descôteaux, Mélanie Provencher et Julie Gagnon, messieurs Jean-Christophe Proulx, Marcel Lavoie et Michel Bélisle ainsi que monsieur le maire, André Descôteaux font état des rencontres auxquelles ils ont assisté le mois dernier.

28. PÉRIODE DE QUESTIONS

La seconde période de questions débute à 21h02 et se termine à 21h38.

29. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2015-07-179

Il est proposé par la conseillère *Mélanie Provencher*

ET RÉSOLU à l'unanimité des conseillers présents, que la séance soit levée à 21h38.

André Descôteaux, maire

Lyne Boisvert, directrice générale